

Investir dans la Citoyenneté

27 février 2013



Les programmes de citoyenneté par investissement, également connus sous le nom de « programmes des immigrants investisseurs », octroient la citoyenneté à des particuliers fortunés. Ces individus répondent à certains critères d'admissibilité et injectent des capitaux susceptibles de stimuler le développement économique du pays d'accueil. Parmi les critères d'éligibilité, les candidats ne doivent faire état d'aucun antécédent judiciaire et garantir que le capital et les actifs nets investis sont d'origine licite. Les personnes jugées à haut risque (de par la nature ou la localisation de leurs activités et leur pays d'origine) peuvent être soumises à des contrôles plus approfondis en matière de Lutte Anti Blanchiment et de Lutte contre le Financement du Terrorisme (LAB et LFT), dans le respect des règles internationales établies.

Cet article traite des dernières tendances observées à l'international et des défis posés par le programme d'identification des aspirants citoyens. Une revue de ces problématiques pourra mener à une meilleure compréhension des risques encourus par les gouvernements concernés et mettra l'accent sur la nécessité de recourir à des experts en investigations.

Contexte

Les programmes de citoyenneté par investissement existent depuis les années 80, époque à laquelle certains pays ont commencé à offrir des opportunités de résidence et de citoyenneté à des individus fortunés. Les premiers pays en lice comprenaient le Canada et Saint-Kitts-et-Nevis. Depuis, de nombreux autres pays ont rejoint la liste : le Royaume-Uni, les Etats-Unis d'Amérique, la Suisse, la Dominique, la Belgique, l'Autriche ou Antigua-et-Barbuda, avec, à la clef, une large gamme de produits d'investissement et d'options de citoyenneté. Le ticket d'entrée oscille entre 100 000 USD et 16 millions d'USD. Plusieurs autres pays sont actuellement en train d'élaborer et de lancer des produits du même acabit.

Ces huit dernières années, ce secteur s'est considérablement développé. Ceci est dû entre autres à :

- Un besoin croissant de revenus pour les gouvernements des pays développés et en voie de développement,
- Des pays émergents tels que la Chine, la Russie, le Nigeria ou l'Inde de plus en plus riches,
- Une incertitude politique et économique dans les pays du Moyen-Orient et autres parties du monde,
- Un engouement croissant pour les passeports permettant de se déplacer sans visa,
- Des régimes fiscaux considérés par certains comme draconiens.

En outre, les experts doivent s'adapter aux dernières tendances affectant la structure et la gestion des programmes de citoyenneté par investissement ainsi qu'à des réglementations de plus en plus nombreuses à travers le monde en matière de LAB et de LFT.

Dernières tendances

Il y a eu, ces dernières années, une augmentation notable du nombre de candidats à la plupart des programmes offerts. Avant tout motivées par le désir de voyager sans tracasserie administrative (de visas), la Russie et la Chine continuent de s'y intéresser fortement. Le nombre de candidats du Moyen Orient, région où la paix civile est mise à rude épreuve sans espoir d'amélioration prochaine, ont augmenté de façon drastique. Enfin, les nouveaux riches s'y intéressent pour de nombreuses raisons parmi lesquelles l'éducation, la résidence, la sécurité et la diversification du patrimoine.

Certains aspects de ces programmes sont maintenant régulés ; des sommes conséquentes se trouvant transférées d'un pays à l'autre et maintenues sur des comptes séquestres. La régulation accrue, les politiques bancaires et d'autres facteurs ont amené les participants du secteur à réaliser l'importance d'entreprendre une due diligence digne de ce nom sur les candidats.

Candidatures

Tous les pays offrant des programmes ont des procédures exigeant des candidats qu'ils remplissent de nombreux formulaires, qu'ils fournissent des justificatifs et qu'ils participent à un processus de contrôles préalables rigoureux. Très en amont, le candidat doit, pour satisfaire les contrôles fournir des informations de base qui permettront au pays d'accueil d'éliminer quiconque ne passerait pas les étapes ultérieures. Les étapes suivantes incluent l'interview du candidat et l'analyse de toutes les informations et pièces justificatives communiquées. On demande au candidat de signer un formulaire autorisant le traitement de ses données personnelles.

Par le passé, la plupart des procédures de contrôle étaient mises en œuvre par les agences gouvernementales. Cependant, la tendance actuelle est à la sous-traitance des aspects de réputation de la due diligence. La sous-traitance de la due diligence auprès de sociétés agréées est due à la multiplication des réglementations juridictionnelles ainsi qu'à la prise de conscience de nombreux pays de la nécessité de protéger la réputation du pays et de conserver sa valeur au passeport.

Retours d'expériences

Les études de cas qui suivent offrent un aperçu des défis rencontrés et de l'expertise nécessaire pour réussir sa due diligence :

1. *Déficit d'informations publiques* — Cette étude de cas concerne un candidat de nationalité japonaise, vivant et résidant à Tokyo. Le Japon est une juridiction complexe lorsque l'on veut entreprendre une due diligence. Il est, en effet, impossible de procéder à des recherches aléatoires dans les tribunaux et les parties tierces ne peuvent accéder aux casiers judiciaires. Trouver des informations sur le candidat n'a été possible, dans ce cas, que grâce à une base de données privée. Il a pu ainsi être vérifié, à l'insu du candidat, s'il avait fait l'objet d'une condamnation ou d'une incarcération pour fraude. Cette étude de cas souligne l'importance d'accéder à des sources d'information alternatives, lors de ses recherches, tout en restant dans le cadre des lois locales.
2. *Informations sans consistance* — L'étude de cas suivante concerne un certain nombre d'avertissements, non liés à des informations obtenues mais plutôt liés à des informations inconsistantes et non vérifiables. Une partie du processus de due diligence implique de vérifier certaines informations telles que les écoles fréquentées, les adresses, l'historique en tant que salarié et entrepreneur. Dans ce dossier, il apparut clairement que le candidat avait communiqué des informations erronées dans de nombreux cas. C'est ainsi que l'origine de la fortune du candidat demeurait opaque. Le candidat s'avérait clairement être l'homme de paille d'un individu de l'ombre dont la fortune aurait été constituée illégalement et dont le passé aurait été douteux.
3. *Les Personnes Politiquement Exposées* — La troisième étude de cas couvre un domaine qui retient toute l'attention du GAFI depuis 10 ans et particulièrement depuis 2012 : l'identification et l'évaluation du risque des Personnes Politiquement Exposées (PPE). Dans cet exemple, une Personne Politiquement Exposée, qui rechignait à la transparence pour des raisons évidentes, posa la candidature d'un membre de sa famille au programme de citoyenneté par investissement. Les membres de la famille d'un PPE sont souvent une fille/un fils ou un époux, qui pour éviter toute détection, utilise un nom de famille différent. Ainsi le lien avec le PPE n'est pas immédiatement établi et permet de passer à travers les mailles du filet. Dans ce cas, l'utilisation d'une source d'information locale proche de la scène politique s'est avérée cruciale pour mettre à jour le lien entre le candidat à la citoyenneté et le PPE. Il est important de noter que les recherches dans la base de données privée ne feront pas, bien souvent, le lien entre les deux.
4. *Historique de citoyenneté* — Ce cas concerne le filtrage d'un candidat des Emirats Arabes Unis, soupçonné de ne pas être un autochtone (85% de la population de ce pays ne l'est pas). Vu les circonstances, le candidat a été contraint de revenir sur au moins 10 ans de son histoire et de lister ses lieux de résidence et ses lieux de passage. Il est primordial pour les pays offrant des opportunités d'investissement et de résidence de déterminer jusqu'où l'investigation devra remonter. Les criminels itinérants cherchent toujours un nouvel endroit où se poser, eux et leurs fonds illicites. Un historique de citoyenneté sur une décennie permet aux enquêteurs de forer assez profondément pour détecter un candidat indésirable qui serait passé lui aussi à travers les mailles du filet.
5. *Les pays sous sanctions* — La dernière étude de cas concerne un candidat en provenance d'un pays sous sanctions. Dans le cadre de sa candidature, il indiqua qu'il avait obtenu des diplômes auprès d'une université canadienne. Tout ce que confia ce candidat s'avéra être exact. Toutefois, aucune certitude ne put être établie quant à son parcours dans cette institution canadienne. Cette fausse information de la part d'un candidat résidant dans un pays sanctionné et à haut risque ne put être ignorée.

Défis

Les candidats au programme de citoyenneté par investissement, originaires de pays émergents, présentent de nombreux défis qu'il convient de surmonter lorsque l'on mène une due diligence

approfondie. Souvent il n'existe que peu ou pas d'informations en libre accès dans ces pays et, par conséquent, une source locale est nécessaire pour obtenir toute information pertinente. Si une source locale est utilisée, il est impératif d'engager quelqu'un, disposant des connaissances appropriées, agréé (si nécessaire) et qui sache rester discret. Exposer son client à toute partie tierce qui ne soit ni compétente, ni consistante, ni professionnelle, ni digne de confiance, comporte des risques importants pour toutes les parties concernées.

Lorsque l'on mène une due diligence complète sur un individu résidant dans un pays émergent, s'en remettre à la seule utilisation de bases de données privées est impossible. On estime que dans 20% des cas, on passe à côté d'informations cruciales lorsque l'on se fie seulement à cette source d'informations. Les sources locales sont essentielles pour le processus. C'est ainsi que certaines juridictions sont notoirement corrompues et annulent les condamnations, les interférences entre les instances politiques, civiques et judiciaires, disséminent dans les media des rapports non fiables et une foule d'autres obstacles tout aussi complexes.

Conclusions

Depuis 10 ans, l'économie mondiale a subi plusieurs changements majeurs qui ont mené à des réglementations plus strictes en matière de Lutte Anti-Blanchiment et de Lutte contre le Financement du Terrorisme, qui, à leur tour, ont amené des exigences de due diligence et de réglementation accrues pour les candidats aux programmes de citoyenneté par investissement. Aujourd'hui, les gouvernements offrant la citoyenneté aux particuliers fortunés comprennent que mener une due diligence dans les pays émergents, à haut risque et sanctionnés, implique une myriade de défis qui exigent des solutions performantes menées par des enquêteurs de haut vol faisant preuve d'expertise et de méthode.

Les gouvernements offrant ces programmes de citoyenneté doivent s'assurer que ladite citoyenneté est accordée à des candidats dignes de ce nom afin de préserver le statut du pays au sein de la communauté internationale, de maintenir la valeur de leurs passeports et de réduire les risques associés à l'ouverture de leurs frontières à ces individus fortunés. Les due diligence menées par des professionnels expérimentés en matière de spécificités locales, de recherches multilingues et ayant accès à un large réseau de ressources internationales est l'un des composants les plus essentiels de tout programme d'immigrants investisseurs.

Kim I. Marsh, CAMS, CFE, executive vice president, International Operations, IPSA International, Inc., London, UK, kmarsh@ipsaintl.com

Traduction : Nathalie Bosse